



CH-3003 Berne, DFAE, BRIC

**Par courriel**

Monsieur  
Niggi Daniel Rechsteiner  
Député au Grand Conseil de Bâle-Ville  
Président du Conseil Rhénan

Secrétariat : Monsieur Matthias Wiesinger  
[matthias.wiesinger@bs.ch](mailto:matthias.wiesinger@bs.ch)

Berne, le 29 septembre 2024

Monsieur le Député,

Je vous remercie pour votre courrier du 26 août 2024, par lequel vous m'avez fait parvenir les trois résolutions adoptées en juin lors de la séance plénière du Conseil Rhénan. Il a retenu toute mon attention et je prends bonne note des préoccupations du Conseil Rhénan.

Une collaboration dynamique et aussi harmonieuse que possible par-delà les frontières est importante et constitue un enjeu majeur pour le Conseil fédéral. La coopération de voisinage des cantons frontaliers fait donc partie intégrante à la fois de la politique régionale et de la politique d'intégration de la Confédération ainsi que des relations bilatérales avec les États voisins de la Suisse. Dans la situation géopolitique actuelle, les relations avec les partenaires européens, et en particulier avec les pays voisins directs, sont d'une importance cruciale pour la Suisse. Le fait que les relations de la Suisse avec les régions et États voisins sont à nouveau définies comme une priorité dans la stratégie de politique extérieure 2024-2027 de la Suisse illustre également l'importance de ces relations.

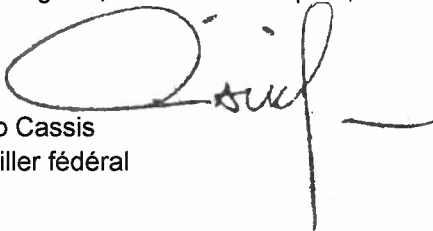
Le Conseil Rhénan a un rôle déterminant à jouer pour entretenir et promouvoir une coopération intense, à large échelle et établie depuis de nombreuses années entre l'Allemagne, la France et la Suisse. Je profite de cette occasion pour vous remercier de votre engagement. Mes services et moi-même observons avec beaucoup d'intérêt les initiatives régionales qui renforcent et améliorent la collaboration transfrontalière. La forte imbrication économique et sociale qui en résulte dans la région du Rhin supérieur fait figure d'exemple et contribue largement au maintien au sein de l'espace transfrontalier de relations stables capables de résister aux crises. Cet élément est déterminant, notamment pour les relations bilatérales de la Suisse avec ses voisins du Rhin supérieur.

Pour le Conseil fédéral, la stabilisation et le développement des relations avec l'UE sont un enjeu majeur. Il est essentiel que les relations avec l'UE s'inscrivent dans un cadre réglementaire pour assurer une collaboration transfrontalière optimale. Dans cette perspective, le Conseil fédéral mène depuis mars 2024 des négociations avec la Commission européenne dans le cadre de l'approche dite par paquet. Plus d'une centaine de cycles de négociations ont déjà eu lieu. Parallèlement, les départements compétents sont engagés dans des discussions internes avec les cantons, les partenaires sociaux et économiques ainsi que d'autres groupes d'intérêt dans les domaines clés de l'immigration, de la protection des salaires, de l'électricité et des transports terrestres en vue de la mise en œuvre interne du paquet en Suisse.

Le Conseil fédéral estime qu'une collaboration étroite et une intégration optimale de l'ensemble des acteurs constituent des enjeux majeurs, tant dans les négociations avec l'UE que dans les discussions de politique intérieure. Il s'agit du seul moyen de faire en sorte que la politique européenne bénéficie d'un large soutien. Le Conseil fédéral tient à remercier les cantons et tous les autres partenaires de leurs efforts conjoints.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, mes cordiales salutations.

Ignazio Cassis  
Conseiller fédéral

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cassis', with a horizontal line extending to the right from the end of the signature.